

L'Évangile, une source d'engagement pour l'école catholique

par André Fossion¹

Introduction

Permettez-moi de commencer cette intervention par deux remarques préliminaires pour cadrer mon propos.

- Tout d'abord, l'intitulé de mon intervention ne veut pas dire que l'esprit évangélique serait un privilège de l'école catholique. Il y a dans l'école publique des chrétiens qui sont soucieux d'y insuffler un esprit évangélique. Il y a beaucoup de personnes dans l'enseignement officiel qui pratiquent les béatitudes même s'ils ne partagent pas la foi chrétienne. L'esprit évangélique n'est donc pas l'apanage de l'enseignement catholique. En outre, celui-ci, dans sa légitime spécificité, n'aurait pas de sens si, au nom de cet esprit, il ne se souciait aussi de l'élévation de l'éducation des élèves des autres réseaux d'enseignement avec lesquels il est appelé à vivre en bonne concertation et collaboration.
- Deuxième remarque. La communauté scolaire dans les écoles catholiques ne s'identifie pas à une communauté chrétienne. Comme la société tout entière, les écoles catholiques sont, de fait, pluralistes par les élèves, leurs parents, le personnel enseignant, éducatif, administratif ou technique et par le personnel de direction. Un tel contexte de pluralisme interne à l'école catholique est-il une menace pour son existence ou, au contraire, un atout et une chance à saisir au sein de l'école et au bénéfice de tous ? Comment penser l'enseignement catholique de manière à ce que ses membres qui se sentent éloignés de la foi, peu concernés par elle, perplexes ou bien encore très critiques voire hostiles à l'égard de l'institution ecclésiale s'y sentent néanmoins parfaitement à l'aise ? En même temps, comment faire pour que ceux et celles qui désirent vivre à l'école leur foi chrétienne et en témoigner se sentent aussi parfaitement chez eux dans une institution dont ils peuvent reconnaître le caractère chrétien ? Quelle réponse



¹ André Fossion est prêtre, jésuite, docteur en théologie, professeur au Centre International de Catéchèse et de Pastorale Lumen Vitae à Bruxelles. Il enseigne aussi les sciences religieuses aux Facultés Universitaires de Namur. Il a été directeur du Centre Lumen Vitae de 1992 à 2002 et président de l'Equipe Européenne de Catéchèse de 1998 à 2006. Il est auteur de *Lire les Ecritures* (Lumen Vitae, Bruxelles, 1980), *La catéchèse dans le champ de la communication*, (Collection Cogitatio Fidei, Cerf, Paris, 1990), *Dieu toujours recommencé. Essai sur la catéchèse contemporaine*, (Lumen Vitae, Cerf, Novalis, Bruxelles, Paris, Montréal, 1997), *Une nouvelle fois. Vingt chemins pour recommencer à croire*, (Lumen Vitae, l'Atelier, Novalis, 2004), *Dieu désirable, Proposition de la foi et initiation*, Collection « Pédagogie catéchétique », Edition Lumen Vitae, Novalis, Bruxelles-Montréal, 2010. Il est un collaborateur régulier de la revue Lumen Vitae. Il est responsable du site de documentation et de formation à distance de Lumen Vitae <http://www.lumenonline.net>
Adresse mail : andre.fossion@lumenvitae.be

pertinente apporter à cette question dans la société pluraliste et sécularisée d'aujourd'hui ?

Mon exposé sera divisé en trois parties. Il distinguera trois missions essentielles de l'enseignement catholique. Ces trois missions, comme nous le verrons, sont articulées entre elles et, à la fois, peuvent être envisagées, chacune, de manière autonome.

1. La première mission de l'école catholique : humaniser — servir l'humanité — dans l'esprit et au nom de l'Évangile

L'école catholique est un service public d'éducation, un lieu d'études où l'on « fait ses humanités » dans l'esprit de l'Évangile. Ainsi, la mission première du réseau des écoles catholiques est-elle de contribuer à rendre l'homme vivant ; qu'il s'épanouisse, individuellement et collectivement, dans toutes ses virtualités. Il s'agit d'abord et avant tout de mettre l'homme debout, de l'éduquer, de le conduire à son épanouissement. La mission de l'école chrétienne commence là. Et ce service éducatif est une fin en soi. Il a un sens en lui-même. Et, pour les chrétiens, il prend un sens redoublé, un sens théologique. Servir l'humanité, c'est s'inscrire dans le dessein de Dieu.

Détaillons ce service éducatif d'humanisation sur trois axes :

1.1. Promouvoir les études comme étant le lieu éducatif par excellence

Les études elles-mêmes, l'acte d'apprendre, constituent le lieu éducatif par excellence. L'éducation ne s'ajoute pas à l'acte d'apprendre. C'est l'acte d'apprendre qui, en lui-même, est éducatif. En d'autres termes, c'est premièrement en apprenant, en s'adonnant aux études que l'élève s'exerce à divers apprentissages :

- L'apprentissage **de compétences essentielles**. C'est en s'exerçant à l'étude que le jeune apprend les compétences de base qui construisent son humanité : la capacité de travail, la rigueur intellectuelle, l'organisation de son temps, la curiosité, l'esprit critique, l'endurance, la coopération, l'aptitude à la communication, l'autoévaluation...
- L'apprentissage **de soi**, de ses talents, de ses goûts, de ses limites. Par les études, le jeune apprend à se découvrir. Il se forge ainsi une identité et se projette dans l'avenir.
- L'apprentissage **du monde**. À l'école, l'élève apprend à se situer dans le monde. Les études, à cet égard, sont appelées à jouer en lui un triple rôle : un rôle de conscientisation et d'éveil du désir (« vouloir faire »), un rôle de responsabilisation (« devoir faire ») et un rôle d'habilitation (« savoir faire »).
- Ainsi est-ce par les études, par l'apprentissage des savoirs et des techniques que le jeune advient à lui-même, prend gout à la vie, confère du sens au monde et se donne lui-même des projets d'existence.

1.2. Promouvoir par les études une raison « large », puissante et humble à la fois

Une raison « large » est une raison qui n'est pas seulement instrumentale, mais qui se montre soucieuse de culture générale, ouverte à la question du sens et au sens de la





responsabilité. Pour être humain, en effet, il ne suffit pas d'être un bon consommateur, un producteur compétitif ou un technicien performant. Il faut aussi une culture générale, une ouverture aux questions du sens, une sensibilité aux exigences éthiques, aux valeurs citoyennes et à la beauté, une initiation aux diverses traditions philosophiques, spirituelles et religieuses de l'humanité. Il importe, à cet égard, de montrer aux jeunes que toutes les sciences sont humaines parce qu'elles sont faites par les hommes et pour les hommes.

Les études font éprouver la puissance de la raison, mais aussi ses limites. Une raison puissante est aussi appelée à prendre conscience de ses propres limites et à demeurer critique envers tous les dogmatismes et autoritarismes. Les études apprennent à exercer la raison aussi loin que l'on peut tout en gardant la conscience du fait que la raison ne dissipera jamais la zone d'ombre et de non-savoir devant la richesse et la complexité du réel comme devant le mystère de l'existence elle-même. Il s'agit, en ce sens, de promouvoir par les études une raison toujours ouverte, qui se questionne, qui est critique, tout en restant humble, sans tomber dans la prétention idolâtrique de savoir, de détenir enfin la vérité

L'école, en ce sens, peut aider l'élève à se forcer des convictions, mais des convictions qui se laissent constamment questionner. La foi chrétienne, en l'occurrence, pousse l'exercice de la raison dans cette direction, puissante et humble à la fois. Elle invite à exercer la raison aussi loin que l'on peut tout en sachant que l'on ne sera jamais au bout, qu'elle entraîne avec elle une zone d'ombre, une zone de non-savoir, de démaîtrise par rapport au réel qui reste toujours une question, un objet d'étonnement et d'écoute.

1.3. Promouvoir par les études et par la vie au sein de l'école une humanité qui se laisse inspirer par les valeurs et les conseils évangéliques

L'école catholique s'efforce aussi de distiller dans les études comme dans la vie de l'école elle-même un esprit humanisant puisé à la source des valeurs et des conseils évangéliques.

- Les valeurs évangéliques sont celles qu'énoncent les béatitudes. Celles-ci, à l'école, peuvent inspirer les études, le climat relationnel aussi bien que son fonctionnement institutionnel : l'accueil, l'écoute, le dialogue, le partage, la douceur, la miséricorde, la solidarité, la tolérance, la soif de justice et de paix sont autant de valeurs évangéliques qui peuvent inspirer les études autant que les relations elles-mêmes.
- Les conseils évangéliques – pauvreté, chasteté, obéissance – que nous entendons ici au sens large et non point dans le sens restreint qu'ils peuvent prendre dans la vie des religieux – concernent successivement la relation aux biens, aux autres et à soi-même. Ces conseils sont porteurs de vie et s'adressent à tous.

Le conseil de pauvreté concerne le rapport aux choses. La pauvreté évangélique ne veut pas dire misère ; elle est fondamentalement une disposition au partage. Éduquer à la pauvreté évangélique, c'est cultiver le souci des plus pauvres, s'engager pour la justice et le bien commun. C'est savoir vivre dans une juste sobriété et simplicité soucieuse de relation. C'est reconnaître que le plus précieux, effectivement, c'est le trésor de nos relations et qu'il n'est pas humain de n'avoir d'autre fin (ou d'autre faim) que celle d'avoir et de consommer.

Le conseil de chasteté concerne le rapport aux autres. Il ne veut pas dire abstinence





sexuelle, mais désigne dans tous les domaines, y compris affectif et sexuel, la vertu de non-violence, de douceur, de fidélité, de respect de l'autre dans sa singularité, dans sa liberté comme dans son mystère. C'est une vertu de retenue, de non-démence. Elle conduit à ne pas prendre toute la place pour que l'autre puisse prendre la sienne. Comme le dit Michel Serres : « L'humanité est humaine quand elle invente la faiblesse. (...) Nous devrions nous retenir, chacun, surtout nous abstenir ensemble, investir une part de la puissance à l'adoucissement de notre puissance² ».

Le conseil d'obéissance, quant à lui, ne veut pas dire servilité. Il désigne un rapport à soi-même qui n'est pas de « self made man ». Le mot « obéir » vient du mot latin « oboedire » qui signifie, en sa racine, « écouter, entendre ». L'obéissance évangélique est, de ce point de vue, la capacité d'entendre les appels du monde, les appels des autres qui, précisément, délogent. La vocation, n'est-ce pas ce qui, en dehors de nous, nous appelle, nous fait sortir de nous-mêmes et façonne notre identité ? L'obéissance évangélique est, de ce point de vue, une manière de se guider dans l'existence et de devenir soi-même, en se laissant toucher et atteindre par les appels du monde et des autres, et, à travers eux, de Dieu lui-même.

Cette première mission de l'enseignement catholique – l'humanisation – est une fin en soi. Elle promeut tout ce qui est humain. Dans une vision de foi, ce travail d'humanisation participe à l'engendrement à la vie que Dieu donne. L'école est catholique par ses fondateurs et ses pouvoirs organisateurs, mais elle est ouverte à la participation de tous ceux et celles qui peuvent rejoindre ce projet d'humanisation, conforme à l'Évangile, certes, mais qui ne réclame pas une profession de foi catholique. En ce sens, tous et toutes, pourvu qu'ils (elles) marquent leur accord pour poursuivre un ensemble de valeurs humanisantes que l'Évangile vient confirmer et rehausser dans la foi sont des acteurs à part entière dans le projet de l'enseignement catholique, indépendamment de leurs convictions religieuses. Rendre l'homme vivant, c'est déjà accomplir l'Évangile.

2. Deuxième mission de l'école catholique : annoncer l'Évangile, rendre raison de la foi chrétienne dans une ouverture au dialogue interconvictionnel

Si l'humanisation selon les valeurs de l'Évangile est déjà une fin en soi, cette fin n'est pas l'unique. Sur ce chemin d'humanisation, l'enseignement catholique entend faire résonner explicitement le message évangélique. Une deuxième mission de l'école catholique vient se greffer sur la première ; elle consiste à faire entendre, à expliciter, de multiples façons, la Bonne Nouvelle et à proposer la foi.

2.1. L'Évangile, le droit de l'entendre, le devoir de l'annoncer

Dans une société pluraliste et pluriconvictionnelle, l'école catholique se donne le devoir d'annoncer l'Évangile à des élèves considérés comme des citoyens dotés d'une liberté religieuse qui ont le droit de l'entendre. Il lui faut honorer ce droit et ce devoir avec intelligence et dans le respect des libertés.

Cette annonce évangélique, soulignons-le, est elle-même un acte de charité qui vient se greffer sur le service de l'humanité. L'annonce de l'Évangile se présente en quelque sorte

² Michel Serres, *Le tiers-instruit*, François Bourin, Paris, 1991., p.184.





comme le déploiement gracieux de ce service. C'est la charité, en effet, qui presse³ à annoncer l'Évangile parce que l'on croit ainsi offrir à l'autre le meilleur pour son bien, pour sa joie, pour la joie commune. Comme le dit la première épître de Jean, « ce que nous avons vu et entendu (...) nous vous l'annonçons pour que votre (notre) joie soit complétée ».

Cette annonce évangélique n'est pas nécessaire pour le salut, car, comme le dit Paul VI, Dieu peut sauver par les moyens qui sont les siens, indépendamment de l'adhésion à la foi chrétienne : « Il ne serait pas inutile, dit-il, que chaque chrétien et chaque évangéliste approfondisse dans la prière cette pensée : les hommes pourront se sauver aussi par d'autres chemins, grâce à la miséricorde de Dieu, même si nous ne leur annonçons pas l'Évangile⁴ ». La foi chrétienne, en effet, n'est pas un chemin obligé pour être engendré à la vie de Dieu. Pour cela, la grâce de Dieu suffit et, de notre part, la pratique des béatitudes ou, au moins, le désir de les pratiquer. C'est là Paradoxe de la foi chrétienne: radicalement non-nécessaire pour être engendré à la vie de Dieu, elle est cependant radicalement précieuse et salutaire pour ce qu'elle permet de reconnaître, de vivre et de célébrer.

L'annonce évangélique est grave par les questions qu'elle soulève. Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Qu'est-ce que l'on peut espérer ? Le contenu de l'énoncé pose des questions graves, mais la proposition de la foi, elle, est gracieuse pour la liberté qu'elle donne.

2.2. Rendre raison de la foi chrétienne dans le champ du désirable et du plausible

Mais s'agissant de la proposition chrétienne, l'école catholique ne se contente pas d'annoncer la Bonne Nouvelle ; il lui faut aussi « rendre raison de l'espérance » qui l'habite dans le champ du désirable et du plausible.

Ce qui peut rendre la foi chrétienne désirable, c'est qu'elle soit perçue comme l'expression d'un « corps de charité » « qui croit tout, espère tout, endure tout, ne passe jamais » (1Co 13,7). Que l'école chrétienne soit éprouvée comme animée par l'amour, qu'elle soit traversée par un esprit de service, c'est cela qui, pour les élèves, rend la foi désirable. Ce qu'ils voient, c'est la charité, l'esprit de service. Ce qu'ils entendent, c'est l'annonce de l'évangile. Et cette proposition de l'Évangile devient désirable dès lors qu'ils éprouvent, dans leur corps, par leur sens, dans le concret de l'existence, qu'elle est l'expression d'un corps (personnes, communauté, institution) qui aime et est aimable.

Encore faut-il que cette foi, pour être désirable, soit éprouvée comme plausible. C'est le travail de l'intelligence qui est ici sollicité, non pas que la foi soit réservée aux intelligents, mais au sens où la foi ne va pas sans interpeller l'intelligence du sujet quel qu'il soit. L'école catholique, notamment par les cours de religion, est-elle ainsi appelée à rendre raison de la foi. Il lui faut être capable, à cet égard, de parler des fondamentaux de la foi chrétienne (la création, l'alliance, l'incarnation, la résurrection, le péché, la Trinité, les fins espérées, etc.) d'une manière qui soit rigoureuse, pertinente et significative pour les élèves. Les cours de religion ne pourraient renoncer à cette exigence et se transformer en des cours de philosophie ou de morale, en laissant entendre, de manière subliminale, que la foi



³ *Caritas Christi urget nos*. La charité du Christ nous presse, dit Paul aux Corinthiens ((2Co5,14)

⁴ Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, §80.

chrétienne n'a plus rien d'intéressant à dire. Le défi, au contraire, est de pouvoir faire éprouver par les élèves que la foi chrétienne « donne à penser ». Elle est raisonnable, plausible, sans contraindre cependant la raison. De là, la tâche qui s'impose à l'école catholique est d'accompagner les élèves dans leur capacité et leur désir de s'interroger de manière critique sur la foi chrétienne et de la mettre à l'épreuve sur le plan de la raison. Mais pour cela il faut que les écoles puissent disposer de professeurs bien formés, de programmes et d'outils adaptés aux défis du temps présent. Les professeurs ont besoin d'une théologie bien structurée, qui peut être simple, sans être jamais simpliste. Le pire serait la paresse intellectuelle.

Notons que cet apprentissage de l'intelligence de la foi ne va pas sans un désapprentissage d'idées préconçues à son sujet, souvent inadéquates, mal bâties et pourtant, souvent, très résistantes. Dès lors, aider les élèves à progresser dans une meilleure intelligence de la foi, ce sera souvent lever successivement un ensemble d'obstacles pour aboutir à une intelligence de la foi plus juste, plus cohérente, plus humanisante.

Ce travail d'intelligence de la foi en milieu scolaire requiert évidemment un rapport assidu aux Écritures. Cela suppose que l'école favorise, progressivement, chez les élèves, une véritable compétence de lecture du texte biblique. Travailler ensemble les Écritures, avec rigueur et selon différentes méthodes, c'est entrer dans un travail d'intelligence de la foi et se laisser soi-même mettre en mouvement

2.3. Rendre raison de la compétence communicative interconvictionnelle de la foi chrétienne dans un contexte sécularisé, pluraliste et pluri-religieux

Enfin, il nous semble que l'école catholique devrait faire valoir, aux yeux des élèves et dans sa propre pratique, le fait que la foi chrétienne induit une manière originale et sensée d'être en communication dans un monde pluraliste. On pourrait expliciter cette originalité en une quadruple capacité : d'universalisme, de questionnement critique, de témoignage et de dialogue. Capacité d'universalisme, en effet, car la foi chrétienne transgresse les appartenances confessionnelles et les relativise toutes puisqu'elle reconnaît le Royaume de Dieu présent partout où affleure la pratique des béatitudes évangéliques, indépendamment de ces appartenances. Capacité ensuite de questionnement critique, car le christianisme est appelé à être critique, y compris à l'égard de lui-même, partout où la grandeur de Dieu et/ou la dignité de l'homme ne paraissent pas honorées, partout où des idoles s'érigent en maîtres. Capacité de témoignage, car, dans le concert des propositions de sens, le christianisme entend bien énoncer la proposition chrétienne dans ce qu'elle a de spécifique ; c'est-à-dire le lien indissoluble et définitif du mystère de Dieu à la personne du Christ, à l'amour inconditionnel qu'il a manifesté et à l'espérance que cet amour ouvre. Capacité, enfin, de dialogue et d'apprentissage. Car les chrétiens n'ont pas la prétention d'évacuer le mystère de Dieu ni d'éradiquer les autres religions ou convictions ; ils se réjouissent de la diversité et peuvent reconnaître les valeurs, les richesses, la créativité des diverses traditions confessionnelles. Ils peuvent apprendre d'elles, favoriser les alliances avec elles pour un monde plus humain et les encourager ainsi à accéder au meilleur d'elles-mêmes de la même manière qu'ils s'efforcent, dans la communication avec tous, d'affiner leur foi et leurs propres pratiques.



3. Troisième mission de l'école catholique : animer et accompagner des démarches volontaires vers et dans la foi

Cette troisième mission concerne spécifiquement l'animation pastorale au sens étroit du terme. Aujourd'hui, dans le contexte culturel qui est le nôtre, « on ne naît pas chrétien, on le devient ». La foi, de ce point de vue, est un travail, un enfantement, un cheminement qui peut être lent et difficile. Le rôle de l'école catholique, à cet égard, est précisément de fournir un environnement qui non seulement permet, mais favorise le libre éveil et la libre maturation de la foi.

Cette mission d'animer et d'accompagner des démarches volontaires vers la foi et dans la foi requiert une communauté chrétienne dans l'école et à l'extérieur de l'école. Elle repose sur l'engagement volontaire et bénévole tant des enseignants que des élèves.

3.1. Une condition préalable : un environnement fraternel

Une condition préalable à toute animation pastorale et à tout accompagnement dans la foi réside dans l'environnement relationnel qui est offert aux plans institutionnel, communautaire et interpersonnel.

La charité pastorale s'exerce d'abord par l'institution elle-même ; elle se manifeste dans le contenu des cours (le souci, par exemple, d'éveiller au sens de la justice), dans le fonctionnement pédagogique (le souci des plus faibles, par exemple), dans les modalités de sa gouvernance, dans le mode de relations entre la direction, les professeurs et les élèves. C'est donc l'école elle-même, comme institution enseignante et éducative, qui est appelée à offrir aux élèves un environnement fraternel apte à rendre l'Évangile crédible et la foi désirable.

Mais ce fonctionnement institutionnel ne va pas sans une communauté humaine, sans des groupes qui animent l'institution et offrent, au sein de l'école, aux élèves et à tous les partenaires de l'école, des espaces libres de rencontre, de partage, de convivialité, d'engagement et de célébration au nom de l'Évangile.

Ces relations communautaires, si importantes soient-elles, ne suffisent pas. Encore faut-il une intercommunication entre des personnes. Aujourd'hui, en effet, dans une société sécularisée, pluraliste comme la nôtre, les cheminements sont tous singuliers. Ceci appelle une attention à la personne dans ce qu'elle a d'unique. La foi en Jésus-Christ est éminemment personnelle. Aussi, un cheminement de foi requiert-il aujourd'hui le plus souvent ces espaces de conversations personnelles, de grande proximité, mais aussi d'immense respect. C'est bien souvent grâce à des rencontres fraternelles interpersonnelles que se décide de manière durable l'attachement à la personne de Jésus-Christ lui-même.

3.2. Un environnement fraternel qui offre des expériences à vivre et à réfléchir

L'environnement fraternel dont il vient d'être question constitue un milieu propice à des expériences qui donnent à vivre, à penser et à apprendre. Ces expériences significatives à vivre au sein de l'école peuvent être de quatre types qui correspondent aux quatre dimensions fondamentales de la communauté chrétienne : le **témoignage** (*martyria*), la **célébration** (*leiturgia*), la **convivialité** (*koinonia*) et le **service** (*diakonia*).

On peut donc distinguer schématiquement quatre types d'activités correspondantes à ces quatre dimensions :

- des activités de parole (enseignement, information, recherche, réflexion, débat),
- des activités de célébration (liturgie, rites, expressions symboliques et artistiques),
- des activités de rencontres fraternelles (des équipes de vie, fête, marche, loisirs),
- des activités de service (bénévolat, actions pour un monde plus juste, engagements de solidarité)

L'important est que ces activités adaptées au contexte scolaire soient désirables, éveillent la vie, donnent à penser et permettent une libre appropriation du message évangélique.

3.3. L'école catholique comme interface entre les élèves et le tissu ecclésial dans sa diversité locale, diocésaine, universelle.

Enfin, le rôle de l'école dans l'animation pastorale et l'accompagnement de la foi est d'être un lieu d'échange, un interface, entre le tissu ecclésial et le milieu scolaire. L'école, dans sa troisième mission qui nous retient ici, est appelée à créer des liens entre les partenaires de l'école et la communauté chrétienne locale (mouvements, paroisses, liturgie, communautés) ou universelle. Elle est un lieu d'information sur les événements à vivre en Eglise et de mise en relation de personnes, d'institutions, de mouvements, de communautés.

Pour conclure :

L'école catholique, une figure éminente de la mission de la communauté chrétienne dans la société actuelle

L'école catholique est une œuvre de la communauté des chrétiens par ses fondateurs, par ses Pouvoirs Organisateurs actuels et par les chrétiens engagés dans l'école. Dans un monde pluraliste, elle est ouverte à tous et à toutes de toutes les convictions pourvu que ces convictions s'accordent pour promouvoir une humanité aux couleurs des valeurs de l'Évangile. L'école chrétienne est, en ce sens, un service public : un service d'humanisation pour tous et par tous, selon les valeurs évangéliques. Attelée à ce service, l'école chrétienne annonce également la foi en s'efforçant d'en rendre compte sans l'imposer ni la présumer. Elle accompagne aussi les démarches de foi de ceux et celles qui se laissent toucher par le message évangélique.

Appelée à incarner la présence de la communauté chrétienne dans le champ éducatif, l'école catholique est pleinement et directement une œuvre d'Eglise ; une œuvre ouverte à tous, dans l'esprit de l'Évangile. En raison de son expérience et de son engagement, elle est un lieu d'autorité à l'intérieur de la communauté chrétienne, en partenariat et en solidarité avec la hiérarchie, de manière responsable, dialoguante et critique.

André Fossion s.j.
andre.fossion@lumenvitae.be
<http://www.lumenonline.net>

